



Grenoble, le 3 mai 2016

**DIRECTION ACTION TERRITORIALE  
DIRECTION TERRITOIRE SECTEUR 1**

Affaire suivie par : Valérie CHENEVIER  
☎ : 04 76 48 89 04

**Objet : COMPTE RENDU DE L'ATELIER SQUARE PROJET ST BRUNO – mardi 26 avril 2016**

**-GT Habitants présents :**

Joëlle Boenigen et Bénédicte Soudy, Collectif St Bruno Citoyen, Bruno de Lescure, Président UHQ Berriat St Bruno Europe, et Geneviève Moyne, UHQ Berriat St Bruno Europe.

**- Services présents :**

Jacques Gibrat, Responsable de l'Unité Entretien des parcs – arbres, Service Espaces Verts (SEV), Ville de Grenoble,  
Matthieu Warin, responsable MDH Chorier Berriat, DAT,  
Véronique VIC, agent développement local MDH Chorier Berriat, DAT,  
Boris Kolytcheff, chargé de concertation, Direction Action Territoriale (DAT), Ville de Grenoble,  
Valérie Chenevier, Directrice de Territoire Secteur 1, DAT, Ville de Grenoble.

**-Excusés :**

Rebecca Dobremez, Jean-François Rabot, Alice Carette et Jean-Baptiste Moreau, Collectif Saint Bruno Citoyen,  
Marie-Carmen Hurard, CCI-A.  
Virginie Chirez, Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie (DECV), Ville de Grenoble,  
Line Lemarchand, chef de projet unité proximité secteurs 1, 2 et 3, Service Aménagement Espace Public (BE AEP), Grenoble Alpes Métropole,  
Patricia Chéry, Chargée de concertation, DT1, Direction Action Territoriale, Ville de Grenoble.

**Diffusion :** aux présents et aux excusés, les membres du GT Habitants non présents ;  
Sonia Yassia, élue déléguée au secteur 1 ; Antoine Back, élu délégué au secteur 2 et en charge de la GUP ; Lucille Lheureux, adjointe Espace Public et Nature en Ville ; Lara Assouline, Directrice Environnement et Cadre de Vie ; Olivier Curto, Eclairage public et illuminations, Direction Environnement et Cadre de Vie ; Loisa Cabanes, chargée de prévention de la délinquance, Service Prévention de la Délinquance ; Jean-Louis Cury, chef de service Prévention de la Délinquance ; Franck Quéré, directeur de projet GUP, DAT, Ville de Grenoble ; Cécile Py, responsable bibliothèque St Bruno ; Marianne PETIOT, chef du service Equipements Sportifs, Ville de Grenoble.

**Préambule** : l'ordre du jour du présent atelier est entièrement consacré au bilan de la consultation faite auprès des habitants et usagers du site du square St Bruno du 11 au 23/04/2016. Le prochain atelier est fixé au 10/05/2016 de 17h45/18h45 en salle de réunion au rez-de-chaussée de la DT 1 au 10 rue Abbé Grégoire. Son ordre du jour portera sur le déroulé de la procédure de conception-réalisation, validée par le service Marchés Publics de la Ville de Grenoble, lors d'une réunion du 28/04/2016.

### Compte-rendu des échanges

Le bilan de la consultation est diffusé aux participants, cf. PJ.

Il en ressort un bon taux de participation :

- **4 permanences** en moyenne par équipement hors MDH ;
- **40 dessins** : reprennent les thèmes des questionnaires sur forme, type de jeux et organisation de l'espace jeux souhaités ;
- **102 questionnaires complétés** : (à noter certains questionnaires sont remplis partiellement et choix d'une forme sans préciser laquelle)
  - Forme principalement retenue : un animal (cheval en tête), vient ensuite une forme végétal (arbre principalement) ;
  - Types de jeux : viennent en priorité les jeux pour se balancer, grimper, être en équilibre.

Le Collectif indique que compte tenu de la taille de la structure, on pourrait tout mettre en type de jeux.

A noter qu'il n'y a pas de demande en termes de jeux d'eau, d'une part, et une demande intéressante de pratique du vélo pour les petits (notamment apprentissage), compatible avec les allées existantes, qui seront conservées, d'autre part.

- **Avis informel/paroles libres** : cela permet de repérer des besoins complémentaires notamment :
  - Aménagement du square en termes **de grande capacité d'accueil, d'accessibilité aux personnes en situation de handicap et pour tous les âges** ;

Le Collectif pose la question de savoir si le concepteur va pouvoir prendre en compte tous les types de jeux, car certains sont difficiles à partager.

La DAT cite l'exemple du parc Verlhac où des jeux ont été mis en place récemment dont un système de balançoires avec un gros pneu permettant à plusieurs enfants de se balancer. Il est important de tenir compte des choix exprimés lors de la consultation.

- Aspect sportif avec **espace accessible équipé d'installations permettant la pratique sportive** (football, basket...), eu égard au peu de sites sportifs en accès libre sur secteur 1 ;

Le Collectif informe que le coût initial du projet porté était de 400 000€ car prévoyait des jeux d'eau, de ping-pong, basket, etc. Le périmètre du projet a été aussi réduit à la partie en pelouse, mais le Collectif avait la volonté au départ de prendre en compte tous les besoins ludo sportifs des habitants.

Le SEV indique qu'il est important de mettre au cahier des charges non seulement la structure de jeux mais aussi l'aménagement global dont les allées ; les accès sont indispensables pour la réussite du projet et même pour faciliter la maintenance.

Le Collectif répond que le concepteur va prendre en compte l'intégration de la structure mais il ne faut pas prendre en compte tous les aspects. Sinon, le budget sera insuffisant.

La DT 1 précise que, dès à présent, une réflexion est menée pour accompagner en 2017 ce projet, dans le cadre des travaux de proximité.

- **Complémentarité de ce square avec celui de Marliave** : exprimée en recueil de paroles libres de la part notamment de familles.

Le Collectif rappelle le besoin d'être complémentaire avec le projet Marliave récemment réalisé (présence de jeux en bois), car effectivement il est très fréquenté par les familles.

La DAT rappelle qu'il est possible de déposer une idée dans le cadre du budget participatif 2017, car il y a de nombreux terrains potentiels pour une pratique sportive en accès libre ; par exemple : quai de l'Isère dans quartier J. Macé, terrain proche Belle Electrique et Cap Berriat, terrain le long voie ferrée sur rue H. Tarze, etc.

L'UHQ rappelle que F. MALBET avait évoqué, dans le Plan Ecoles, un accès libre au terrain de sport de l'école Diderot (projet d'extension), car le terrain de foot sur Esclangon est déjà limité et le terrain de boules va être regroupé ailleurs.

- **Sécurisation du site** ;

Le Collectif considère que cela pourrait être le cas d'une grande structure qui pourrait permettre des caches pour les enfants, notamment les petits ; il convient aussi de dissuader le passage des scooters.

La DT 1 informe que, sur certains sites, il y a eu la même demande, qui est assez récurrente sur les aménagements récents d'aires de jeux. Le cas à Teisseire du Jardin du Bassin est intéressant avec la mise en place de lisses basses tout autour du parc, qui empêchent toute intrusion de 2 roues motorisées.

Le SEV cite également le Jardin des Poètes à Vigny-Musset où les barrières, initialement mises en place, sont aujourd'hui démontées à la demande des usagers.

Le Collectif pense que c'est à l'usage que nous allons voir si ce besoin de fermeture éventuelle du square se fait sentir ; on va laisser vivre cet espace et on ajustera si besoin.

La DT 1 propose de faire un bilan des usages après aménagement. Il pourra également être étudié à nouveau l'option de piétonisation au nord du site, qui n'a pas été retenue dans un 1<sup>er</sup> temps de travail avec GT Habitants du projet St Bruno.

- **Dimension conviviale à favoriser sur le square** : certains habitants ont proposé des kiosques, tables à pique-nique, etc. l'ambiance générale est souvent évoquée eu égard à l'insécurité ressentie et la volonté de retrouver d'autres usages.

## **En conclusion**

**La DAT indique que l'objectif de la consultation est rempli car on a un choix majoritaire pour une forme (un animal) et des types de jeux (équilibre, grimpe, mouvement). Le concepteur va pouvoir intégrer les résultats de cette consultation, outre l'intégration dans le site, qui a déjà été évoquée dans un précédent atelier.**

**Il est rappelé le contrat moral du budget participatif qui fait que les porteurs de projet sont associés tout au long du processus.**

**La MDH propose un échange avec la Maison des Jeux de Grenoble, qui a une grande expertise et un réseau national.**

**Le Collectif ne souhaite pas rajouter une consultation dans cette phase déjà chargée et verra plus tard s'il est besoin de leur avis sur les jeux.**

**La DAT propose de mettre en ligne sur le site web de la Ville de Grenoble le bilan de la consultation, dans l'espace réservé au budget participatif.**

**Le Collectif rappelle le besoin d'échanger sur le cahier des charges au plus vite et de façon très ouverte.**

**L'atelier du 10/05, fixé depuis l'atelier du 26/04 et suite à la réunion du 28/04 avec service Marchés Publics, sera consacré au déroulé des grandes étapes de l'opération de conception réalisation, avec les échéances et les modalités de participation du GT Habitants.**

**PJ : bilan consultation avril 2016.**